

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAPITTE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Novembre 1874.

## Chronique générale.

Il paraît certain, dit la correspondance Saint-Chéron, que le gouvernement veut ajourner la discussion des lois constitutionnelles. Le prétexte donné, c'est de satisfaire les désirs du commerce parisien qui craint de voir les ventes de la fin de l'année compromises par des débats orageux à Versailles. Mais la véritable raison de cet ajournement est donnée par le *Journal de Paris*, qui déclare que le ministère actuel, tout en se présentant devant la Chambre, ne se croit ni assez d'influence, ni assez de vitalité pour prendre l'initiative dans les questions constitutionnelles. Les travaux parlementaires commenceraient, ainsi que je vous l'ai dit, par le projet de loi sur les cadres de l'armée et la 3<sup>e</sup> lecture du projet de loi d'organisation municipale, ce dernier projet devant être probablement très-modifié, en tenant compte des élections radicales du 22 novembre.

Il n'y a plus à douter que le gouvernement conservera le droit de nomination des maires, même en dehors du conseil municipal.

Ces discussions préliminaires permettront au maréchal de Mac-Mahon et aux ministres d'avoir le temps de se reconnaître au milieu de toutes les difficultés de la situation, et aux divers groupes de la majorité de concevoir une action commune.

Le mois de décembre et une grande partie du mois de janvier se passeront dans cette phase d'attente et de négociations parlementaires.

Le rapport de M. Antonin Lefèvre Pontalis, au nom de la commission des Trente, sur le projet de loi relatif à l'établissement et au fonctionnement du Sénat, sera déposé sur le bureau de l'Assemblée dès le premier

jour de la session. D'après le *Journal de Paris*, le gouvernement trouve le projet de la commission trop compliqué et il proposera quelques modifications. La discussion de ce projet, si elle est admise, précéderait celle de la loi électorale. En effet, dit encore le *Journal de Paris*, cette loi suppose l'existence de deux chambres, et c'est par ce motif qu'elle arrive à la suppression d'un tiers environ des sièges de députés. Elle est l'effet. Il faut donc auparavant qu'il y ait certitude que la cause existe.

Le monde financier commence à s'inquiéter de la situation et à redouter des séances très-orageuses à Versailles et une crise.

Une demande tendant à mettre à l'ordre du jour l'organisation municipale sera déposée, dit l'Agence Havas, dès la reprise de la session.

On dit que M. Emile Ollivier fait en ce moment d'actives démarches auprès du gouverneur de Paris pour obtenir l'autorisation de faire paraître un journal politique.

La plupart des municipalités des grandes villes où la liste radicale a été élue, dans les élections de dimanche, ont remis leur démission entre les mains des préfets de leur département. On pense généralement que l'administration n'acceptera pas ces démissions.

Il est certain, aujourd'hui, que la prochaine session de la Chambre sera ouverte par la lecture d'un Message. Nous croyons savoir qu'entre autres choses il y sera question du projet de loi sur la presse, dont les termes sont arrêtés, et qui sera, dès le premier jour, déposé sur le bureau de la Chambre.

## On lit dans l'Événement :

« La gauche républicaine s'est réunie jeudi dans la salle des conférences du boulevard des Capucines. Cinquante personnes environ assistaient à la réunion.

» M. Jules Simon présidait la séance, et M. Lamy remplissait les fonctions de secrétaire.

» Les députés ont longuement discuté la ligne politique qu'ils auraient à suivre à la rentrée, et notamment s'il serait préférable de s'adresser au gouvernement qu'une interpellation sur la politique intérieure, ou bien de l'interpeller successivement sur les candidatures officielles, sur les mesures de rigueur prises contre la presse et sur le maintien de l'état de siège. Ces diverses questions ont été examinées sous toutes leurs faces.

» La réunion s'est occupée ensuite du renouvellement du bureau de l'Assemblée, ainsi que du candidat qu'il conviendrait d'opposer à M. Buffet, et a décidé que, sur ce point, son bureau aurait à s'entendre avec les bureaux du centre gauche et de l'union républicaine.

» La question des lois constitutionnelles a été également agitée, et la majorité a paru disposée à attendre, pour prendre une résolution, que le gouvernement ait fait connaître ses projets.

» La gauche républicaine se réunira de nouveau dimanche prochain, à quatre heures.

L'Événement ajoute que les députés se sont occupés des élections municipales et ont fortement blâmé la circulaire Duportal, qu'ils trouvent compromettante.

## On lit dans l'Opinion nationale :

Une réunion tout intime de membres influents du centre gauche a eu lieu, mardi soir, chez M. Ernest Picard. Étaient présents : MM. Lacaze, Christophle, l'amiral Pothuau et Léon Say.

On nous assure que ces députés seraient d'avis qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper

pour le moment des diverses combinaisons et conjonctions qui s'agitent dans les couloirs parlementaires.

Ils pensent que le centre gauche doit se réserver jusqu'à ce que les grandes questions politiques viennent en discussion dans l'Assemblée, et que dans tous les cas les résolutions de ce groupe doivent être prises au grand jour et affirmées à la tribune.

## On lit dans le Soir :

Les membres de la réunion Colbert sont tombés d'accord que, avant de se réunir, il serait urgent d'être renseigné sur les intentions de leurs collègues de la gauche républicaine, qui se sont réunis jeudi dernier, et sur les intentions de leurs collègues du centre droit.

On nous affirme que, dans ce dernier but, M. Depyre aurait été chargé de s'entretenir avec quelques chefs du centre droit, et notamment avec M. le duc de Broglie.

## LE MOT D'ORDRE DES NOUVEAUX CONSEILS MUNICIPAUX.

La Décentralisation fait à propos des élections communales de Lyon les observations suivantes, qui s'appliquent à presque toutes nos grandes villes, et même à nos petites villes ; il est de notre devoir de les faire connaître :

« Il est des gens, un peu partout, mais surtout à Lyon, qui désirent de mauvaises élections municipales. Ce détestable calcul entrera dans le résultat prévu et inévitable pour une part aussi considérable que la torpeur générale, l'indifférence publique et la situation politique. Le conseil sera entièrement radical, se sont dit ces gens à courte vue et à sot égoïsme : donc, on pourra le suspendre au plus vite, et on nommera une commission municipale. Voilà ce que nous désirons et attendons, pour avoir un long repos assuré.

» Eh bien ! le calcul est faux, et les calculateurs seront joués. Le conseil municipal,

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## Le Serrurier de Philadelphie.

Dans la ville paisible de Philadelphie vivait, il y a quelques années, un adroit et honnête artisan du nom d'Amos Sparks, serrurier de son métier. La nature l'avait doué d'une rare aptitude au genre de profession qu'il avait embrassé. Non-seulement il était expert dans la confection et la réparation des diverses machines regardées communément en Amérique comme appartenant à la serrurerie, mais, animé du désir de connaître à fond les difficultés de cette branche des arts et métiers, il avait mis une telle application à les vaincre, et ses succès avaient été si complets, que son ingénieuse dextérité était devenue l'objet de l'admiration des gens du voisinage, pour lesquels il travaillait habituellement, et même de tous ceux

qui, dans les villes voisines, s'intéressaient au progrès de la mécanique. Ses comptoirs portaient en étalage des fermetures impénétrables pour portes, caisses, armoires, etc. Du reste, jamais serrure fabriquée par un autre n'avait pu dérober son secret à l'œil intelligent et inquisiteur d'Amos Sparks, et n'était restée fermée sous sa main.

De même qu'un grand nombre d'hommes de talent dans d'autres métiers et professions, Amos était pauvre. Quoiqu'il fût chef industriel et avisé d'une famille peu nombreuse et élevée avec sobriété, ses efforts n'avaient eu pour résultat que de rendre son intérieur plus confortable, sans avoir jamais pu parvenir à lui amasser du bien. Soit qu'il ne fit point partie de cette race de pincemaitres qu'une soif instinctive d'accumulation pousse et tient sans cesse en dehors des voies de gain licites et raisonnables ; soit que le temps qu'il employait à la recherche de nouvelles découvertes dans son art favori, ou à s'entretenir avec les personnes qui venaient examiner et admirer les produits de son génie, fût la cause de sa pauvreté, toujours

est-il qu'Amos n'était pas riche. La pauvreté d'Amos Sparks était tout aussi notoire dans la ville que l'occupation et la probité de sa vie. Mais son labeur suffisant aux besoins de sa famille et aux siens, il étudiait donc, travaillait et vivait content.

Il arriva que, dans le cours de l'automne de l'année 1800, un marchand de la ville, dont les relations étaient fort étendues, et qui avait passé la matinée à causer d'affaires, tant sur le quai qu'à bord de ses vaisseaux, regagnait ses bureaux, préoccupé de la pensée du remboursement qu'il devait effectuer ce jour-là à la banque de Philadelphie, lorsque, à sa grande surprise, il s'aperçut qu'il avait perdu ou égaré la clé de sa caisse.

Après de nombreuses mais infructueuses recherches, il s'arrêta enfin à l'idée qu'il avait pu la perdre dans la rue en tirant son mouchoir, ou que peut-être même elle était tombée dans le bassin du quai. Que faire ? Quel parti prendre ? Il était une heure, la banque fermait à trois ; le temps lui manquait donc pour faire afficher utilement, ou pour se procurer ailleurs la somme qui lui

était nécessaire. Dans une telle perplexité, le marchand vint à se rappeler le pauvre serrurier. Il avait souvent entendu parler d'Amos Sparks ; il jugea donc ne pouvoir mieux s'adresser qu'à l'habileté si connue de cet artisan, désespérant de son crédit si le mécanicien ne venait à bout d'ouvrir la caisse. Un commis fut en conséquence dépêché vers Amos, et reparut bientôt suivi du serrurier, qui portait son trousseau d'instruments.

Quelques minutes après, la serrure était crochétée, et le marchand promenait ses yeux ébahis, du fond du coffre où gisaient les paquets de bank-notes en compagnie des piles de dollars, à l'angle du bureau où était la pendule qui lui accordait encore trois quarts d'heure ; et il manifesta le ravissement d'un homme qui vient d'échapper, par bonheur, aux serres d'un embarras imprévu, la joie du banquier qui achève de se convaincre que son crédit est à l'abri même d'une ombre de soupçon.

Il se crut devenu tout-à-coup aussi généreux qu'il était aisé, et se disposa à faire une affaire au comptant.





